

Naissance du Rassemblement des Opticiens de France : le premier mouvement visant à rassembler tous les opticiens

Le 22 mars 2017, André BALBI, Président du **Rassemblement des Opticiens de France** (ROF) a annoncé la création de cette association historique qui représente la majorité des opticiens entrepreneurs français installés : indépendants (Association des Opticiens de Savoie, Syndicat des Opticiens de Corse), sous enseignes (ALAIN AFFLELOU GROUP, GRANDVISION FRANCE, HANS ANDERS, OPTISSIMO, KRYS GROUP, OPTIC 2000 – LISSAC, OPTICAL CENTER) ou encore, des professionnels utilisant internet comme canal de distribution (Association Française des Opticiens par Internet – AFOI).

L'association a vocation à se pérenniser dans une organisation unique et largement représentative de la profession qui doit voir le jour au 1^{er} janvier 2018.

Ce rassemblement est né de la décision d'acteurs responsables de s'unir pour défendre d'une seule et même voix le métier d'opticien quel que soit son modèle d'exercice.

Les opticiens représentés par les membres de l'association constatent aujourd'hui qu'ils font l'objet d'attaques nombreuses et répétées sans fondement réel. Ces attaques proviennent de différents acteurs (journalistes, pouvoirs publics, etc.) et méritent des explications précises et argumentées de la part des professionnels du secteur.

Dans ce contexte, le rassemblement de plus de la moitié des acteurs, au sein d'une structure unique, semble essentiel pour la défense des intérêts du métier d'opticien. Cette union permettra à la profession de gagner en visibilité et de clarifier son positionnement sur des sujets d'intérêt commun, en particulier afin de peser sur les élections présidentielles et législatives à venir.

Le Rassemblement des Opticiens de France a choisi de se donner pour mission fondamentale de défendre la santé visuelle des Français.

Face à la problématique des déserts médicaux et l'augmentation des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologiste, le Rassemblement des Opticiens de France juge urgent de mettre en place des solutions pérennes pour répondre aux préoccupations de l'ensemble de la population. Ces questions sont perçues comme prioritaires par les Français et l'accès aux soins et aux équipements visuels fait partie intégrante des débats dans le cadre de la campagne présidentielle.

Aussi, afin de défendre la profession et d'améliorer la santé visuelle des Français, le Rassemblement des Opticiens de France porte, auprès des candidats aux élections présidentielle et législatives, le projet politique suivant :

1. *Favoriser, sous l'autorité de l'ophtalmologiste, l'accès à des soins de santé visuelle de qualité tout en garantissant la liberté de choix du professionnel et du produit*
2. *Supprimer les remboursements différenciés qui empêchent l'assuré de choisir librement son professionnel de santé*
3. *Autoriser le tiers payant complet à tous les assurés chez tous les opticiens*
4. *Définir, en accord avec les professionnels concernés, les critères qualité des appels d'offre liés aux réseaux de soins*
5. *Séparer le rôle des organismes de remboursement de santé et leurs réseaux de soin, de l'activité de centrale d'achat et de distribution de commerce de détails*
6. *Renforcer, sous l'autorité de l'ophtalmologiste, la complémentarité entre les professionnels de santé visuelle*
7. *Faire évoluer la formation initiale à 3 ans des opticiens vers celle d'un opticien réfractionniste*
8. *Favoriser le développement du numérique et des nouvelles technologies au service de la santé visuelle*
9. *S'engager au respect de l'éthique et de la déontologie*

André BALBI

Président du Rassemblement des Opticiens de France
54/56, avenue Hoche
75008 Paris

Contact Presse :

presse@rassemblementopticiens.fr